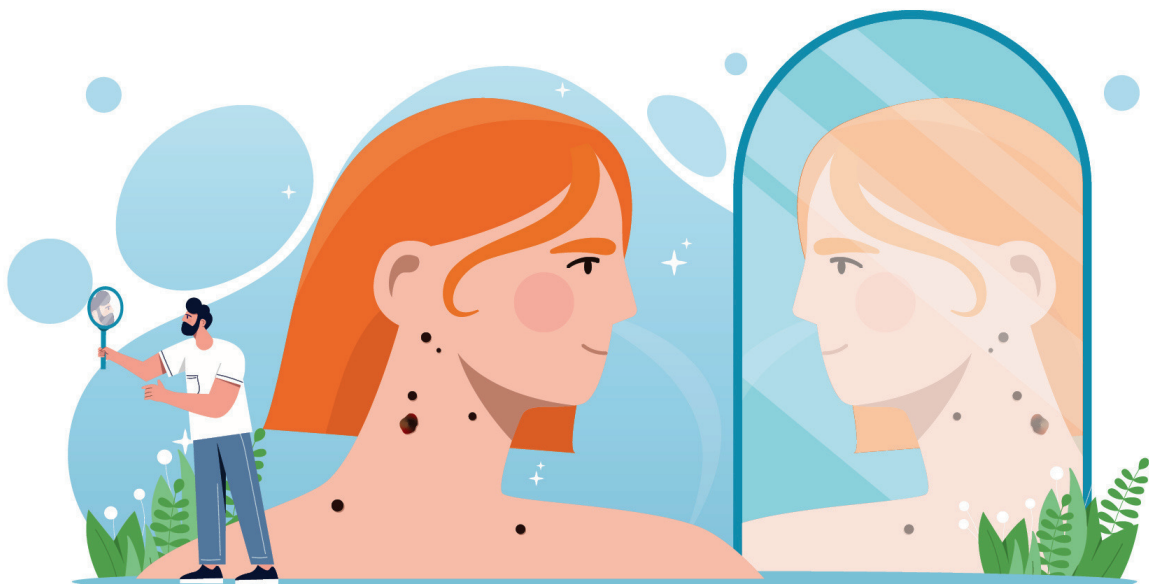


SURVEILLER MA PEAU ?

YES I CAN !



Le dépistage annuel systématique des cancers de la peau n'est pas recommandé pour tous*, mais **j'examine régulièrement ma peau et si je repère...**

Tache, bouton, grain de beauté,

Changeant de taille, de forme ou de couleur

Anormal, différent des autres**

Nouveau, qui persiste 3 semaines ou plus

Alors, je consulte mon médecin traitant ou mon dermatologue.

Si le diagnostic de cancer de la peau est confirmé, **le traitement est assuré par le dermatologue.**

* Il est recommandé pour des populations spécifiques (immunodéprimés...)

** En général, chez une personne donnée, tous les grains de beauté se ressemblent. Un grain de beauté qui est différent des autres (par sa forme, sa taille, sa couleur ou plus globalement son aspect) doit attirer l'œil, c'est le « vilain petit canard » ! Il n'est peut-être pas un simple grain de beauté bénin et il convient de le montrer à un médecin.

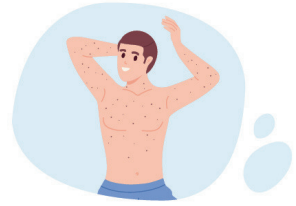
Je suis **plus à risque de développer** **un cancer de la peau si :**



**J'ai une peau
très claire et/ou
les cheveux blonds
ou roux**



**J'ai des taches
de rousseur**



**J'ai beaucoup
de grains de beauté
(+ de 20 sur les bras
et avant-bras)**



**J'ai déjà eu un
cancer de la peau
J'ai un antécédent
familial (parents, frères
ou sœurs, enfants)
de mélanome**



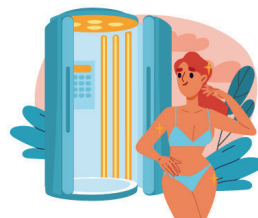
**J'ai eu des coups
de soleil sévères
(douloureux ou peau
qui pèle), au cours
de mon enfance
ou adolescence**



**J'ai vécu plus
d'un an dans un pays
à fort ensoleillement
(Afrique, Moyen-Orient,
Dom-Tom...)**



**Je travaille
en extérieur**



**J'ai déjà fait plusieurs
séances d'UV en cabine**

**Je suis encore plus à risque
si je cumule plusieurs de ces facteurs.**

